

Imaginer la Capitale congolaise de 2030, Brazza l'émergente

Manuel Valls, Premier ministre, et Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris (MGP), ont annoncé ce 14 mars 2016 le lancement d'un concours international : les HUBS du Grand Paris. L'objectif : faire appel à des talents français et internationaux pour penser l'aménagement des futurs quartiers de gares du Grand Paris Express.

Les projets sélectionnés devront présenter des innovations dans plusieurs domaines : urbanisme, construction, économie, énergie, logistique, vie sociale et citoyenne, culture, multimodalité, numérique, ainsi que des innovations juridiques et réglementaires. Les HUBS du Grand Paris ont ainsi vocation à devenir des démonstrateurs de la ville intelligente et durable du XXI^e siècle.

En mars 2015, les membres de l'association Urbanise C1+ (association spécialisée sur les questions d'urbanisme et de l'aménagement du territoire au Congo) ont rencontré le ministre à la présidence chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands Travaux Jean-Jacques BOUYA pour lui présenter un projet d'organisation de concours international d'Architecture et d'Urbanisme pour imaginer la Capitale congolaise de 2030, la Capitale d'un Congo émergent.

Nous vous présentons ici les principaux contours du projet.

Contexte

Le Congo est le pays, au sud du Sahara, qui a le taux d'urbanisation le plus élevé. 57% des congolais vivent en ville et 30% à Brazzaville la Capitale politique et administrative. Si les taux de croissance démographique restent les mêmes, en 2035 la ville aura une population comprise entre **3 à 4 millions** d'habitants.

Il est impératif de lancer un processus d'anticipation qui permettra l'aménagement et la construction de cette ville majeure pour qu'elle soit en mesure de fournir du travail, de loger, de divertir et d'assurer des déplacements aux populations dans des conditions optimales.

Un concours international d'Architecture et d'Urbanisme

Les concours internationaux d'architecture et d'urbanisme permettent d'élargir les horizons de la création et de la conception en faisant appel aux architectes du monde entier. Le concours est organisé sous l'égide de l'UNESCO et en partenariat avec le gouvernement congolais.

A partir des projets déjà en cours, en phase de lancement ou en phase étude comme la cité de Kintélé, les zones économiques spéciales, le hub de Maya Maya, la cité administratif, la zone industrielle de Maluku, etc. des groupes pluridisciplinaires d'architectes, d'urbanistes, d'économistes et de sociologues vont se constituer pour faire des propositions aux gouvernement sur l'économie, la gouvernance et le développement de la capitale congolaise à l'horizon 2035.

Il s'agit de dessiner les contours de la ville pour les 20 prochaines années. On ne peut pas prétendre construire une ville sans en établir au préalable les plans et il faut également rompre avec le paradigme hérité de la colonisation qui consiste à penser que la ville c'est uniquement le centre-ville, mais raisonner de manière global en intégrant dans le projet toutes les entités de l'agglomération.

Deux critères de choix :

1. **Constitutions des équipes :** Le concours étant international, il est donc ouvert aux architectes et urbanistes du monde entier. A cette étape du projet, les autorités congolaises doivent donner une place de choix aux architectes et urbanistes de nationalités congolaises. Ces derniers

pourront concourir seuls, mais les architectes et urbanistes internationaux devront obligatoirement s'associer avec des cabinets congolais pour que leurs offres soient recevables.

2. **Le coût du projet :** Il n'est évidemment pas question d'engager le pays dans un processus qu'il ne pourra pas financer. C'est pourquoi, chacune des propositions sera chiffrées. Les équipes devront également travailler sur les pistes de financement. Une stratégie pour trouver des sources de financements innovants devra être proposée et tous les projets qui pourront être, en partie ou entièrement, financés par des Partenariat Public Privé feront l'objet d'une attention particulière.

Un jury International :

Un jury international sera constitué pour se prononcer sur les différentes offres. Ce jury sera constitué majoritairement de spécialistes de plusieurs nationalités et seront choisis selon les critères de l'UNESCO cagés de la transparence du processus.

Prix du concours :

5 prix seront discernés aux 5 premiers lauréats (les sommes distribuées seront déterminer en concertation avec l'UNESCO).

Résultat du concours :

Les 5 projets lauréats seront exposés au Grand public, avec l'organisation de débat public sur l'avenir de la capitale congolaise. Pour la première fois dans notre pays, une grande enquête publique sera organisée et la parole donnée aux congolais pour qu'ils se prononcent sur l'avenir de leur Capitale.

Coopération avec le Grand Paris 2030 :

La France dispose d'une expertise urbaine de très grande qualité. Des villes comme Moscou ont sollicité cette expertise pour élaborer leur projet de développement.

La ville étant le pôle par excellence de la croissance économique, le projet de la construction d'une métropole moderne peut constituer un excellent cadre de coopération entre les entreprises des deux pays. Elles peuvent, en effet, collaborer dans la conception, les études, le financement et la construction de la capitale congolaise de 2035.

Arnaud Guillaume Kouka

Ingénieur Voirie Réseaux Divers ;

Responsable adjoint du service assainissement de l'Etablissement Public Territorial 11 ;

Président de l'association Urbanise C1+, association spécialisée sur les questions d'urbanisme et de l'aménagement du territoire au Congo Brazzaville.